



Pouilly les nonains



Bulletin Municipal

Janvier 2014 - N° 154



Informations pratiques

Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75
Télécopieur : 04 77 66 84 50
E-mail : mairie-pouillynonains@wanadoo.fr
Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr
Ouverture du secrétariat :
Lundi 8 h 30 à 12 h
Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption
Mercredi 8 h 30 à 12 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Samedi 8 h 30 à 11 h 30
Permanence de M. le Maire samedi matin de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre de M. le Maire ou des Adjointes sur rendez-vous.

Services

■ Ordures ménagères

Roannais Agglomération
T. : 0 800 17 34 50

■ Déchèterie du Mardeloup

T. : 04 77 68 84 90
Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h
Fermeture le mardi
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h

■ Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex
E-mail : contact@roannaise-de-leau.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h
vendredi : 9 h à 16 h journée continue
T. accueil : 04 77 68 54 31
Fax 04 77 71 74 22
URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement
(8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h) :
T. : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

■ Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains
T. : 04 77 66 86 80
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le mardi)
Le samedi de 9 h à 12 h

■ Transport de voyageurs

Lignes régulières :
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison
Renseignements : Les cars Roannais
T. : 04 77 68 30 00

Culte

■ Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison - Téléphone : 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30 et les 1^{er} samedis de chaque mois de 9 h à 12 h.
T. : 04 77 63 93 68

Santé

■ Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,
- Cabinet de kinésithérapie (avec piscine de rééducation)
T. : 04 77 71 92 74
- Ostéopathe D.O. - T. : 06 19 10 87 71
- Cabinet d'infirmière - T. : 06 75 94 31 19
- Permanence d'un pédicure podologue un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70
- Esthéticienne - T. : 06 82 25 14 79

■ Pharmacie

DEMEURE BESSON
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30
samedi : 8h30-12h30
371, route de Roanne - T. : 04 77 66 95 58

N° d'Appels d'Urgence

■ **Pompiers** - T. : 18

■ **Gendarmerie** - T. : 17 ou 04 77 64 40 52

■ **SAMU** - T. : 15

■ **Enfance maltraitée** - T. : 119 ou 0800 05 41 41

■ **Centre anti-poison** - T. : 04 72 11 69 11

Social

■ Assistante sociale

Secrétariat - T. : 04 77 23 24 90
Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

■ Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câlins"

52 rue de Montgivray - T. : 04 77 66 80 00
E-mail : crechepouillylesnonains@wanadoo.fr
du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

■ **RAM** (Relais Assistantes Maternelles de l'ouest roannais) - T. : 06 70 15 20 76
ramouestroannais@orange.fr

■ Conciliateur de justice - M. PRUNARET

T. : 04 77 67 98 53 ou 04 77 64 40 62 (mairie de St Haon le Châtel)

■ **Médiatrice** - Mme GAUBERT - T. : 04 77 23 85 55 (sous-préfecture de Roanne)

Education

■ **Ecole maternelle** - T. : 04 77 66 87 11

■ **Ecole élémentaire Pierre Collet** - T. : 04 77 66 81 64

■ **Restaurant scolaire** - T. : 04 77 66 96 51

■ **Etudes** - A l'école élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30

■ Garderies

Maternelle : 7h/8h15, 11h25/12h15, 16h30/18h30
Elémentaire : 7h/8h25, 11h35/12h15, 17h30/18h30

■ Centre de loisirs intercommunal

T. : 04 77 66 86 68 ou 04 77 66 27 55
Pendant les vacances scolaires



Editorial du Maire



Au seuil de cette nouvelle année 2014, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux. Des vœux de bonheur et de joie, à partager en famille mais aussi des vœux de bonne santé et de prospérité avec une pensée toute particulière aux plus fragiles d'entre nous.

L'événement marquant de l'année écoulée est sans aucun doute le rattachement de notre commune à Roannais Agglomération. De ce fait, l'ensemble des compétences exercées par l'ancienne communauté de communes de l'ouest roannais (CCOR) ont été transférées et reprises dans leur intégralité par l'agglomération notamment dans le domaine de la culture et de l'enfance jeunesse.

Au niveau municipal, des projets se sont concrétisés en 2013 avec en point d'orgue l'inauguration de notre crèche "Le Jardin aux Câlins". Nous avons également réalisé l'implantation du parking du cimetière de Pouilly, la réfection de la toiture de l'école maternelle et l'aménagement de l'esplanade piétonne entre la crèche et l'école. Nous avons poursuivi notre politique de réduction et d'optimisation des consommations énergétiques tant en éclairage public que dans les bâtiments communaux et favorisé la production d'énergie renouvelable.

Comme la loi nous l'autorisait, nous avons préféré attendre la rentrée 2014 pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans nos écoles maternelle et primaire. En répartissant la semaine de classe sur quatre jours et demi, elle doit permettre aux enfants de mieux apprendre en privilégiant les moments de la journée où ils sont les plus attentifs. Pour ce faire, l'équipe éducative composée d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus municipaux, a travaillé pour élaborer un projet d'organisation scolaire soucieux du bien-être de l'enfant et des contraintes inhérentes à la situation géographique de nos deux écoles. Les activités périscolaires, prévues dans le cadre de cette réforme, seront mises en place pendant la pause méridienne. Cette nouvelle organisation entraîne un impact financier non négligeable pour notre commune.

Dans un tout autre domaine, je tiens à évoquer la fin de carrière du docteur BUISSON. Installé depuis 32 ans sur notre commune, il a décidé de cesser son activité professionnelle pour prendre une retraite bien méritée. Je souhaite le remercier très sincèrement pour le rôle essentiel qu'il a tenu auprès de ses patients allant bien au-delà des seules prescriptions médicales. C'était aussi le médecin référent de la crèche depuis son ouverture. Il s'est également beaucoup investi dans le monde associatif et notamment à l'ADMR où il fut président.

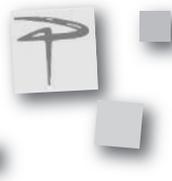
Le monde associatif est d'ailleurs à l'honneur dans le présent bulletin au travers de la pratique du sport. La diversité et la qualité des activités proposées témoignent du dynamisme de notre tissu associatif sportif. Il s'efforce au quotidien d'assumer pleinement son rôle éducatif et d'inscrire ses efforts dans une démarche positive en participant activement à la vie de la commune. Si le sport est prioritairement un loisir, une détente, c'est aussi un formidable vecteur de cohésion sociale et d'épanouissement. Je mesure toute l'importance des dirigeants bénévoles de nos clubs qui donnent du temps et de l'énergie sans rien attendre d'autre en retour que le plaisir de remplir cette noble mission.

Bonne lecture.

Bernard THIVEND

Sommaire

- | | | | |
|---|--|----|---|
| 1 | ■ Le mot du Maire | 11 | ■ Cercle Indigo / Sou des écoles |
| 2 | ■ Délibérations du conseil municipal | 12 | ■ Présentation des Associations Sportives |
| 4 | ■ Elections | 14 | ■ Roannais Agglomération |
| 5 | ■ "C.C.A.S." / Agenda | 16 | ■ Syndicat de rivières |
| 6 | ■ Commission "Energies, développement durable" | 17 | ■ Pouilly info |
| 7 | ■ Commission "Sports, culture, loisirs" | 19 | ■ La Vie Associative |
| | Commission "Cadre de vie" | 24 | ■ Etat civil |
| 8 | ■ Commission "Enfance et scolarité" | 25 | ■ Commission "Information et Communication" |



■ Finances

✓ Décisions modificatives

Des décisions modificatives sont intervenues dans le budget 2013, portant sur :

- l'achat de matériel pour l'école maternelle (dû à la hausse d'effectif en grande section)
- l'acquisition de buts pour le terrain de foot (l'équipe féminine jouant à 7 et sur un demi-terrain)
- le financement de travaux supplémentaires pour le local de l'ancien club des jeunes.

✓ Demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité cantonale

Les choix du Conseil municipal se sont portés sur :

- l'aménagement des combles du logement communal de St Martin de Boisy 21 608.25 € HT
- la réfection de la clôture et l'aménagement de l'espace situé le long de la salle des fêtes 5 375.10 € HT
- la réfection de la façade de la gare du Tacot 9 325.62 € HT

✓ Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2014

Salle des Fêtes :

- Habitant de Pouilly : un jour : 278 € - deux jours : 392 €
- Extérieur Pouilly : un jour : 515 € - deux jours : 644 €
- Associations locales : 130 €

Caution salles pour particuliers: 850 €

Caution salle et micro pour associations : 1 000 €

Salle Paul Laurencery : 107 €

Caution : 200 €

Salle de St Martin de Boisy : 54 €

Caution : 100 €

Location de matériel

Table : 1,30 € - Banc : 0,65 € - Chaise : 0,45 €

Les recettes provenant des locations de matériel sont reversées au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).



Vente de fromages, de viande, de porc et de charcuterie fermière

654 route Napoléon - 42155 Pouilly les Nonains

Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

Droits de place

- Commerçants non sédentaires :

- Pour le marché hebdomadaire ou une installation occasionnelle

Banc moins de 2 m : 1,92 €

Banc plus de 2 m : 2,93 €

- Camions pour vente au déballage : 31,00 €

- Manèges, camions de 1 à 7 jours * : 31,00 €

- Fête - auto-tamponneuses, bals, parquets - de 1 à 7 jours : 61,00 €

(Au-delà de 7 jours, le droit devra être à nouveau payé.)

Cimetière

- Concession trentenaire - emplacement simple : 232 €

- Emplacement double : 410 €

- Columbarium - case pour 30 ans : 682 €

■ Voirie

✓ Demande de subvention auprès du Conseil Général de la Loire

Les projets retenus par la commission voirie pour 2014 sont :

- Chemin de la Bergerie : 40 340.00 € H.T

- Chemin des Moulins : 12 780.00 € H.T

- Rues de Montgivray et 14 Juillet : 1 360.00 € H.T

- Busage des fossés : 5 000.00 € H.T

- Purgés et Point-à-temps : 10 000.00 € H.T

- Total : 69 480.00 € H.T

Le Conseil municipal sollicite le Conseil général pour l'attribution d'une subvention pour l'ensemble de ces travaux.

■ Energies et développement durable

✓ Renouvellement de l'adhésion à la compétence "éclairage public"

Le Conseil municipal :

- Renouvelle son adhésion, pour 6 ans, à compter du 1^{er} janvier 2014, à la compétence optionnelle "éclairage public".

- Choisit le niveau "maintenance simplifiée" pour les installations d'éclairage public mises en place par le SIEL pour les voies publiques, les sites et monuments, et les terrains de sports.

Il s'engage à verser les participations annuelles correspondantes et demande au SIEL d'assurer la mise à jour des plans pour le suivi des installations d'éclairage public.

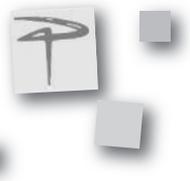
✓ Renouvellement de l'éclairage public

La commune aura à sa charge 68% du programme 2014, estimé à 14 974.00 € TTC, soit 10 182.00 € HT. Cela concerne le renouvellement de l'éclairage public de la route de Renaison et la route d'Ouches (en partie) avec la mise en place de luminaires led.

■ Enfance et scolarité

✓ Participation des communes extérieures aux frais de scolarité

Depuis 2003, les communes extérieures participent aux frais de fonctionnement des écoles maternelle et élémentaire. La participation des communes, fixée en 2012, à 293 € est portée à 295 € par enfant pour l'année scolaire 2013-2014.



Seule la commune de Renaison est concernée pour les familles du quartier des Bérands dont les enfants étaient scolarisés à Pouilly en 2008, soit 7 familles à la rentrée de septembre 2013.

✓ Tarif des garderies scolaires

Le Conseil municipal décide de maintenir pour 2014 le même tarif que pour 2013, soit 1,00 € par jour et par enfant.

✓ Intervenants à la crèche

Il est décidé de reconduire les interventions proposées les années précédentes à la crèche :

- Psychologue pour le personnel (dix séances d'1h30)
- Professeur de musique pour les enfants (vingt séances).

Ces bases horaires pourront être modifiées dans la limite des crédits prévus.

■ Intercommunalité

✓ Création d'une commission intercommunale des impôts directs

Une commission intercommunale des impôts directs pour les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels a été instituée par Roannais Agglomération.

Deux personnes devant être présentées pour la commune de Pouilly les Nonains, ce sont Mme Gisèle AULOIS et M. Gérard POYET qui sont retenus.

✓ Transfert de voirie

La compétence voirie ne sera exercée qu'à partir du 1^{er} janvier 2015 par Roannais Agglomération. Un cabinet sera missionné pour définir ce qui relève de l'intérêt communautaire. Dans l'immédiat cette compétence reste du domaine communal.

✓ Offre de services en matière d'application du droit des sols et de voirie (relais ATESAT)

L'Etat s'étant désengagé dans ses missions d'aide aux

communes pour la voirie et l'urbanisme, Roannais Agglomération a mis en place une assistance aux communes membres.

Après réflexion, l'assistance ne sera nécessaire que pour l'instruction en matière d'application du droit des sols, à compter du 1^{er} janvier 2015.

Une participation financière à définir sera demandée aux communes adhérentes.

✓ Entretien et nettoyage des points d'apport volontaire

Le prestataire chargé des collectes organise lui-même ses tournées, la commune n'a plus à transmettre le taux de remplissage.

Pour l'entretien et le nettoyage, le Conseil municipal a retenu la proposition consistant au maintien de l'entretien des points d'apport volontaire par les services municipaux avec une participation financière de Roannais Agglomération dont les modalités pratiques restent à affiner.

✓ Transfert du RAM

Concernant le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), le comité de pilotage a demandé à chaque commune de se prononcer sur le transfert ou non du RAM à Roannais Agglomération.

Les élus demandent que le transfert permette de garder la proximité sur le secteur ouest roannais ainsi que la personne responsable en fonction actuellement. Par 16 voix pour et 1 abstention, le Conseil municipal donne un avis favorable pour le transfert du RAM de l'Ouest Roannais à Roannais Agglomération au 1^{er} janvier 2014.

✓ Non-transfert de la crèche

Pour la crèche, la simulation effectuée donne un montant de charges transférées entre 62 000 et 67 000 €. Après un tour de table, par 16 voix contre et 1 abstention, le Conseil municipal décide de ne pas transférer la crèche dans l'immédiat.

CHEVEUX D'ANGE

Salon de Coiffure



Perruquerie
Prothésiste Ongulaire

RTE DE ST ROMAIN
42155 POUILLY LES NONAINS
04 77 64 87 28

*Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...*



• Urbanisme
• Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
• Paysage
• Assainissement

Bureau d'études **RÉALITÉS**
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06

Elections municipales et communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014



✓ Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans.

Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de Roannais Agglomération dont la commune est membre. Vous élierez donc également 2 conseillers communautaires (+ un candidat supplémentaire pour pourvoir à une démission...). Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

✓ Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe (parité). Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est

plus autorisé. Si modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

✓ Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

✓ Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE GOUTAUDIER et FILS

CHAMBRE FUNERAIRE - MAGASIN ARTICLES FUNERAIRES

Entreprise familiale et indépendante

7 jrs/7 à l'écoute et au service des familles

RENAISON - Tél. 04 77 64 21 21

ETS SERRAILLE SAS

61, rue Georges Mandel ZI MATEL 42300 ROANNE

Installation - entretien - dépannage
chauffage gaz - fuel - solaire

Tél : 04.77.68.39.13
Fax : 04.77.72.51.31
Email : ets.serraille@wanadoo.fr

Installation et dépannage
Plomberie Sanitaire
Couverture - Zinguerie



Le goûter offert par le CCAS aux personnes âgées de plus de 70 ans a réuni près de 80 personnes à la salle des fêtes le samedi 23 novembre.

Les personnes non présentes au goûter ont reçu la visite des conseillers municipaux le samedi 21 décembre.



Agenda 2014

Janvier

■ Samedi 25	Soirée théâtre	Amicale du personnel	Salle des fêtes
-------------	----------------	----------------------	-----------------

Février

■ Vendredi 7	Concours de belote	Temps de vivre/Com. des f.	Salle des fêtes
■ Samedi 22	Soirée Tarot	AEP St Martin	St Martin de Boisy

Mars

■ Samedi 1 ^{er}	Soirée théâtre	Tennis de table	Salle des fêtes
■ Samedi 8	Concours de belote	Les fous du volant	Salle Laurencery
■ Samedi 22	Soirée caritative	Poker family club	Salle des fêtes

Avril

■ Dimanche 13	Marche	Sou des écoles	Salle des fêtes
■ Dimanche 13	Vide grenier	Comité des fêtes	

Mai

■ Jeudi 1 ^{er}	Tournoi	Football et CCAS	Stade R. Oblette
■ Dimanche 11	Course cycliste	VRC	
■ Samedi 24	Pétanque	AEP St Martin	St Martin de Boisy
■ Samedi 31	Réception Montgivray	Comité des fêtes	Salle des fêtes

Juin

■ Samedi 21	Feux de la St Jean	AEP St Martin	St Martin de Boisy
■ Samedi 21	Concours de pétanque	Poker Family Club	Place Déroche
■ Vendredi 27	Gala de danse	Gym danse	Salle des fêtes
■ Samedi 28	Fête des écoles	Sou des écoles	Salle des fêtes
■ Dimanche 29	Course cycliste		St Martin de Boisy

salon coup'tiff

possibilité à domicile le mardi

61, rue des Monts de la Madeleine
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 87 64

**NON STOP
VENDREDI ET SAMEDI**

JULIEN SAINT-ANDRÉ
INSTALLATEUR COURANT FAIBLE



Télévision



Alarme



Réseau



Sonorisation

652 Route de Pouilly - 42370 RENAISON
Tél. 04 77 66 84 53 - Port. 06 70 72 11 48

standre.tv@wanadoo.fr

Commission "énergies, développement durable"

■ La ligne électrique aérienne de 20 KV qui surplombait la zone urbanisée du quartier de la Bûche a demandé une bonne dose de persévérance et une attention particulière.

De nombreux rencontres avec les responsables ERDF ont tout de même abouti à l'enfouissement de ce réseau.

Pour rétablir la continuité du service aérien-souterrain, une intervention mobilisant de gros moyens a été réalisée fin avril par une équipe de travaux sous tension, afin d'éviter les contraintes engendrées par une coupure.

Cette urbanisation ne pouvait se réaliser sans un renforcement du réseau basse tension existant. ERDF a remplacé le câble sur poteau route de St Romain par un câble souterrain afin de desservir correctement les nouvelles constructions. La commune avec l'aide du Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Loire (SIEL) a décidé de poursuivre l'action d'ERDF en enfouissant toutes les lignes, dont celles de France télécom et de l'éclairage public.

Les mâts et les luminaires de 53 watts à leds ont été renouvelés suite à la suppression des supports.

Des panneaux photovoltaïques, financés par le SIEL, permettant une économie substantielle sur le coût de l'étanchéité, ont été posés sur le toit de l'école maternelle, dont l'isolation a été renforcée.

La salle des fêtes et l'école élémentaire ont posé des problèmes au niveau de la gestion de l'énergie. A la salle des fêtes, avec du matériel récemment installé, les réglages de température semblent avoir été trouvés. Pour l'école élémentaire, la vétusté de l'ensemble chaufferie nécessitera des investissements lourds en remplacement du matériel datant de l'origine de la construction.

En concertation avec la commission bâtiments, les travaux d'agrandissement de la crèche, la modification du chauffage du bâtiment communal place Antoine Déroche et la création de toilettes pour personnes à mobilité réduite salle Paul Laurencery ont conduit au remplacement des chauffages vétustes

par des chaudières gaz à condensation beaucoup plus performantes.

Avec l'agrandissement de la crèche, l'espace de proximité a été revisité par la commission cadre de vie y compris l'éclairage où un balisage de couleur a été intégré aux allées piétonnes reliant les trois bâtiments communaux au parking attenant. Cet éclairage est soumis aux conditions de mise en service de l'éclairage public et par mesure d'économie, l'éclairage est coupé de 23h à 5h.

Le renouvellement des anciens lampadaires (ballons fluo), dicté par le Grenelle de l'Environnement a été réalisé allée Ninon et rue de la Gare. Les luminaires récupérés route de St Romain ont remplacé ceux en place allée du Stade et route des Bérands.

La commission énergie reste à l'écoute des remarques comme des suggestions que vous voudrez bien faire parvenir en mairie.

Meilleurs vœux à tous !

Michel NELY

Attraction CANAPÉ

SHOW-ROOM de 1000m² NEUFS & OCCASIONS

Ouvertures :
vendredi 14h30-19h00
samedi 9h30/12h - 14h30/17h
et sur RDV

354 route de Roanne-42155 Pouilly-Les-Nonains
06 07 30 80 85

JYM info

services à la personne

services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79
04 77 66 86 89
jym@jyminfo.net

Jean-Yves Machillot
42155 Pouilly les Nonains
www.jyminfo.net

Concessionnaire

Garage AVEL Roanne Automobile

5 impasse Victor Hugo
et 55 rue St Alban 42300 ROANNE

ccial : **04 77 67 18 68**
SAV : **04 77 71 32 16**

contact@automobile-avel.com

Commission "Sports, Culture, Loisirs"

■ Pour la dernière fois, la commission ainsi constituée profite de cette rubrique pour souhaiter à toutes et tous une bonne et heureuse année.

Cette année 2013 a été riche en manifestations et organisations diverses.

Nous nous sommes efforcés de répondre aux attentes des Présidents d'associations et adhérents, épaulant au mieux les organisateurs nous ayant sollicités.

Les aides les plus nombreuses et régulières sont la mise à disposition de matériel et de diverses salles et sites pouvant accueillir le public.

Quelques subventions financières ont été accordées. Pour prétendre à celles-ci, il faut en faire la demande motivée par écrit afin que ces demandes soient discutées en commissions puis éventuellement inscrites au budget voté en début d'année.

Diverses actions ont été engagées et suivies par notre commission tout au long de ce mandat :

- La salle de réunion à la gare du tacot est désormais terminée, il reste quelques placards disponibles : les responsables associatifs intéressés peuvent contacter le secrétariat de mairie.
- Un défibrillateur a été installé à la salle des fêtes.
- La clôture du terrain de boules Joseph Bonnardot sera réalisée et posée courant janvier.
- Au stade, le portail d'entrée a été remplacé, divers travaux de sécurisation ont été réalisés concernant les vestiaires.

- Les derniers travaux concernant le rond-point de la Bûche ont aussi été entrepris.

- Des illuminations de Noël ont été achetées, nous permettant de nous séparer de modules consommateurs en énergie.

- Des barrières de sécurisation ont été acquises et nous avons remplacé deux bâches de barnum non restituées après utilisation!

- La sécurisation du bief à la salle des fêtes prévue avec la pause d'une barrière rigide sera réalisée cette année.

Les Présidents d'associations sont venus en nombre à la dernière convocation de septembre. Leur présence a pour but de finaliser au plus près les réservations mais permet aussi à chacun de s'exprimer sur des sujets divers et variés. Parfois deux dates sont retenues pour une seule manifestation. Par souci de coordination, nous vous demandons de consulter dans les plus brefs délais après la réunion le secrétariat afin de valider définitivement la date réelle de votre manifestation. Il en est de même pour le prêt de matériel (barnums, tables, chaises, barrières...) : il faut absolument passer en mairie et remplir l'imprimé prévu à cet effet même si les élus présents notent les demandes orales lors de la réunion. Concernant le matériel intercommunal, là aussi, les réservations doivent se faire à l'avance, soyez réactifs, les demandes sont de plus en plus nombreuses. Que l'année 2014 soit une bonne année pour le monde associatif dans son intégralité.

Commission "Cadre de vie"

■ En fin d'année, la commission cadre de vie a décoré les sapins de Noël mis en place dans les rues du village. Malgré le vol d'un sapin floconné sur le rond-point du bourg, nous espérons que vous avez apprécié ce petit air de fête et vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2014.



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE**



thierry Aupol

17, impasse des Jardins
42153 RIORGES

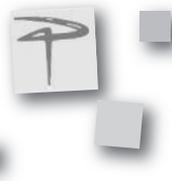
Portable 06 07 05 23 62
Tél. 04 77 67 72 21
Fax 04 77 67 72 23



GARAGE AUBOURDY

**CARROSSERIE GARAGE - PNEUS ET ENTRETIENS
42155 Pouilly les Nonains**

Tél. 04 77 62 13 05



■ Depuis près d'un an, la commission "Enfance, Scolarité, Action Sociale" travaille, conjointement avec les enseignants et les parents d'élèves délégués des deux écoles, sur l'élaboration d'une organisation de la semaine à 4 jours ½, qui a été validée par les conseils d'écoles exceptionnels du 22 novembre 2013.

Rappel de la réglementation :

24h d'enseignement par semaine sur 9 demi-journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et mercredi matin).

5h30 de cours maxi par jour, 3h30 de cours maxi par demi-journée,

Durée de la pause méridienne : mini 1h30

Tableau d'organisation retenue :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

ECOLE MATERNELLE	ECOLE ÉLÉMENTAIRE
Garderie à partir de 7h00	
Cours : 8h30 – 11h45	Cours : 8h15 - 11h30
Garderie jusqu'à 12h30 Activités périscolaires 13h20 - 14h05 Sieste ou activités calmes 12h30 - 14h15 Garderie à partir de 13h20	Garderie jusqu'à 12h30 Activités périscolaires 11h45 - 12h30 Activités périscolaires 12h50 - 13h35 Garderie à partir de 13h20
Cours : 14h15 - 16h15	Cours : 13h45 - 15h45
Garderie jusqu'à 18h30	Garderie assurée par les enseignants sous couvert de la commune 15 h 45 - 16 h 00
	Etude : 16h00 - 16h45
	Garderie jusqu'à 18h30

Les mercredis :

ECOLE MATERNELLE	ECOLE ÉLÉMENTAIRE
Garderie à partir de 7h00 et jusqu'à 12h30	
Cours : 8h45 – 11h45	Cours : 9h00 - 11h30

Suite à cette organisation, la commission va élaborer un projet éducatif territorial (PEDT) pour la mise en place des activités périscolaires, en tenant compte des taux d'encadrement fixés par la réglementation, soit :

- 1 adulte pour 14 enfants de - 6 ans (école maternelle)
- 1 adulte pour 18 enfants de + de 6 ans (école élémentaire)

Dans un premier temps, il serait assuré par jour une activité périscolaire de 3/4heure à l'école maternelle et deux pour l'école élémentaire.

Le surcoût engendré par cette réforme pour notre commune est estimé à 25 000 € par an. Compte tenu que l'état accorde une aide pour l'année 2014/2015 de 50 € par enfant et la CAF attribue une aide de 0,50 € par heure et par enfant, avec un maximum de 3h par semaine pour les activités périscolaires assurées par du personnel qualifié, le coût résiduel pour la commune serait de 11 000 €.

Roanne Concept Immobilier

Tel : 04 77 69 92 42

ROANNE - POUILLY LES NONAINS
Mail : roanneconceptimmobilier@gmail.com

www.rci42.fr

Votre agence immobilière de proximité

■ Ecole maternelle

Cette année, nous travaillons sur le même projet d'école : le décroïsonnement, un support d'apprentissage. En relation avec ce projet, un travail autour de la découverte du monde et des arts (musique et arts visuels), agir et s'exprimer avec son corps a été engagé :

- ✓ Ateliers artistiques (jeux musicaux et productions plastiques).
- ✓ Atelier sportif en vue de préparer la fête de fin d'année.
- ✓ Atelier sur le thème du compostage (en lien avec les actions de Madeleine Environnement au restaurant scolaire).
- ✓ Découverte du monde : les animaux de la ferme.

Ce décroïsonnement permet de développer une culture commune au sein de l'école : les enfants sont répartis dans trois groupes (petits, moyens et grands sont mélangés) ce qui permet entraide et coopération.



Certaines activités du décroïsonnement sont raccrochées aux manifestations du sou des écoles (marché de Noël, panneaux de la marche).

Nous tenons à remercier les parents et les grands parents qui viennent nous aider à la réalisation des objets de Noël.

Pour les enfants nés en 2011, veuillez contacter l'école maternelle afin de les comptabiliser dans les effectifs pour la rentrée 2014, au 04 77 66 87 11

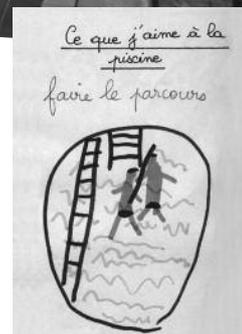
Nous souhaitons à tous une très bonne année 2014.



■ Ecole élémentaire : Les CP à la piscine...

Pendant cinq semaines, les mardis et vendredis matins, les 33 élèves de CP sont allés à la piscine de Roanne. Le coût de cet enseignement et du transport est entièrement pris en charge par Roannais Agglomération.

Pendant quarante minutes, dans un bassin aménagé et avec l'aide d'un maître nageur et de leurs maîtresses, ils ont appris à entrer dans l'eau, à s'y déplacer et à s'immerger. Si pour quelques-uns la plongée dans le grand bain a été difficile, tous parlent avec joie de ces séances au Nauticum :





■ Land Art au CE1

On a fait des sculptures avec Catherine CHANTELOUBE, artiste plasticienne.

Lors de la première séance, il y avait plusieurs groupes : un groupe bâtons, un groupe rivière, un groupe cueillette et un groupe fils. On devait faire une réalisation dans la nature, vers la salle des fêtes avec notre matériau. Pour la deuxième séance, on a changé les groupes et c'était toujours le long du Renais. Après on a travaillé à l'école. On a fait des groupes de trois. Les enfants apportaient des matériaux naturels. Dans le hall et dans le petit pré, on a attaché des bambous et des bâtons pour faire une sculpture ; il y avait des barrières, des flocons, des étoiles... Après on a assemblé les morceaux pour faire une structure

qu'on a accrochée autour de l'arbre qui est à côté de notre classe. On a alors ajouté du papyrus, des feuilles, des choses de la nature.

Maintenant on va laisser notre sculpture changer avec le temps et la transformer pendant l'année.



■ RAM (Relais Assistantes Maternelles)

RAM Ouest Roannais... Des assistantes maternelles impliquées!

Parents et professionnel(le)s sont reçus en mairie (avec ou sans RDV) pour être informés, écoutés et guidés dans les différentes démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle. Mais le RAM, c'est aussi des moments d'échanges entre enfants et assistantes maternelles trois matinées par semaine.

Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles se retrouvent dans la bonne humeur et la convivialité.

Depuis septembre, elles peuvent s'inscrire sur le planning des activités des temps collectifs et, force de proposition, apporter aux enfants de nouvelles sensations, de nouveaux matériaux, une autre approche... une vraie et sincère implication de ces professionnelles qui valorise leur métier et leurs compétences.

Pour tous renseignements sur le service du RAM Ouest Roannais, contactez Anne PLUCHOT au :

06 70 15 20 76 / ramouestroannais@orange.fr



■ Crèche

Et oui, notre père Noël préféré a "rempilé" une nouvelle année pour découvrir les nouveaux locaux de la crèche.

Et le jeudi 12 décembre 2013, il a rendu visite pour la dernière fois (promis-juré) aux 24 enfants présents à la crèche.

Sur le thème des îles, les enfants ont assisté à un spectacle créé de toutes pièces par le personnel et ont pu savourer le repas des îles fort bien préparé par Céline, notre cuisinière hors pair.

Nous avons tous, enfants, personnel et Madame DEMEURE-BESSON remercié Monsieur Raymond PROSPER en lui offrant un album photo de toute sa carrière de Père Noël depuis 1999. Mais chut ! Nous avons peut-être trouvé un remplaçant...



Cercle Artistique Indigo

■ 2013 a été une année bien remplie pour le Cercle Artistique Indigo : mise en place de nouveaux projets (atelier "du dessin à la couleur" un mercredi par mois pour ados et adultes et initiation à l'aquarelle un lundi par mois), exposition au château de Beaulieu, sortie du Club "peinture en extérieur", et dixième édition du festival d'aquarelle.

Cette année 2014 sera axée sur le projet de l'atelier enfants (réalisations à partir d'un thème avec les plus grands) et la découverte de nouvelles techniques et supports dans le milieu de l'aquarelle.

L'atelier du lundi de 18h à 20h offre un espace d'essai et de création avec la magie de l'eau, que vous pourrez découvrir en mars lors de l'expo du Cercle au Castel des arts à St Haon le Châtel.

Le cours du mardi a rencontré un vif succès, il est complet à ce jour.

Les enfants ont participé au concours "Dessine-moi un bateau" organisé par l'association des mariners du port de Roanne... Ils ont remporté le premier prix !



Différents stages seront organisés avec Franck PERROT, Jacques ZERR et d'autres artistes à venir ; nous vous en dévoilerons les dates un peu plus tard, sur : www.aquarelle-pouilly.com.

Aux beaux jours, nous aurons des "parcours croquis" réalisés par l'atelier dessin et celui du mardi.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une très bonne année, emplie de joie et de couleurs.



Sou des écoles

■ Les manifestations du Sou des écoles, pour l'année 2013-2014, ont démarré le samedi 14 décembre par la course pédestre et le marché de Noël.

125 adultes se sont inscrits à la Corrida, et plus de 150 enfants ont défilé dans les rues des Monts de la Madeleine et des Marronniers. Comme chaque année, les objets confectionnés par les enfants avec l'aide des enseignants ont fait recette, tout comme les couronnes, le vin chaud et les bruschette.

L'équipe du Sou des écoles vous souhaite plein de bonnes choses pour 2014. Nous espérons vous retrouver nombreux aux prochaines manifestations, toujours au profit de nos enfants.

Dès le vendredi 10 janvier, nous avons organisé une vente de galettes et de brioches.

Le dimanche 13 avril, la marche "la Pouillerotte" promènera les inconditionnels de la Côte Roannaise : nous espérons une météo aussi favorable que l'année dernière où le seuil des 900 marcheurs avait été dépassé.

Fin mai, ce sera la vente de moules-frites.

Et le **samedi 28 juin, la fête des écoles** clôturera l'année scolaire 2013-2014, avec les spectacles proposés par les deux écoles, et la kermesse animée par les parents volontaires.



Pouilly les Nonains, commune sportive !

Le tissu associatif est dense à Pouilly les Nonains, avec plus de vingt associations, culturelles, sportives ou privilégiant la détente et les loisirs.

La dernière en date a vu le jour l'été dernier, elle est dédiée aux amateurs de badminton d'où sa dénomination « les fous du volant ».

A l'occasion de la naissance de cette nouvelle association, voici une présentation des divers clubs sportifs siégeant sur notre commune.

ASPN Volley

Les fondateurs du club étaient Marie-Christine PERICARD, Annie PILLIE et Christiane DEVIS, ainsi que Raymond PROSPER et son épouse. Créée en 1970, l'association dépendait alors de l'ASPN Foot.

ASPN Volleyball devient indépendante en 1989 avec pour présidents Jacky CARTIER, Daniel GEORGES puis Jessica EYCHENNE en 2013, et l'implication encore maintenant de Jean DULAC (secrétaire) et Annie BESSON (trésorière).

Présidente : Jessica EYCHENNE 06 64 82 70 78

Contact par mail : famille.dulac@wanadoo.fr



ASPN Foot

Le club a été créé en 1967 avec comme président François ROBELIN. Parmi les premiers membres se trouvaient Daniel DOUSSON et René OBLETTE au secrétariat, et Antoine DERRIER et Claudius PRAST à la trésorerie.

Le premier terrain est implanté à la Croix Pailler dans un "pré" appartenant à Pierre COLLET. 10 ans plus tard, René OBLETTE dit "le papy" accède à la présidence, poste qu'il occupera jusqu'en 1990.

Claude HUGUES prend ensuite le relais jusqu'en 2001 et sous sa coupe, le club a connu la joie de participer aux championnats de la Loire.

Patrick MOUTET, au club depuis 1980 en tant que joueur, secrétaire depuis 1987, lui succède.

En 2008, il laisse sa place à Pierre GRANGE qui mènera les destinées du club durant deux années. Après ce break de deux saisons, Patrick reprend les rênes de l'ASPN jusqu'à ce jour. De grands noms ont marqué l'histoire du club : René OBLETTE, Dudus PRAST, Lili FILLON, Maurice BENETIERE, Guy LORTET, les frères PROSPER et THIVEND, Maurice MAZOYON (actuel trésorier en place depuis 1981), Lucien TROUSSIÈRE et bien d'autres encore que nous ne pouvons pas tous citer.

Président : Patrick MOUTET 04 77 66 95 82 - aspnfoot@gmail.com



ASPN Tennis

Le club de tennis a été créé le 6 octobre 1984 par Mrs JOY et RENUCCI.

Il est affilié à la fédération française de tennis depuis avril 1985. Il dispose de deux courts extérieurs et de tranches horaires le lundi soir et le mercredi après-midi dans la salle multisports pour les entraînements féminins et l'école de tennis.

En 2013, le club compte 52 licenciés répartis de la façon suivante : 19 jeunes à l'école de tennis, et 33 adultes dont 9 femmes et 24 hommes.

Le club participe à différents championnats par équipes dans toute la Loire avec une équipe féminine et deux équipes masculines.

Président : Gilles CHAPUIS 09 64 37 01 55 - gilles.chapuy@wanadoo.fr



Théo



Carla



Arnaud



Victoria

ASPN Tennis de table

Le club a été créé en septembre 1997 par Patrick BRUGIERE, premier président, avec l'aide du maire Bernard THIVEND.

La première année, une seule équipe est engagée dans le championnat, et les tables sont prêtées par les joueurs, les entraînements se déroulant à la salle des fêtes.

Le plus haut niveau atteint par le club est celui de pré-régional.

Trois personnes font partie de cette association depuis sa création et encore actuellement : Paul PERRIER, Alexis et Robert GOUTTEBARON

Président : François TOBO 04 77 70 55 79 - francois.tobo@wanadoo.fr



Judo club

Le judo club de Pouilly les Nonains a été créé à l'initiative de M. RIGAUD, les statuts ont été déposés à la sous-préfecture le 20 mars 2003.

Les premières années, les cours se sont déroulés à la salle des fêtes, il fallait donc à chaque entraînement installer et ranger les tapis.

Avec la mise à disposition du dojo de la salle multisports quelques années plus tard, nous pouvons pratiquer notre discipline dans de meilleures conditions matérielles.

Depuis dix ans, les enfants et adolescents de la section judo de notre association sportive participent aux compétitions locales, (Riorges, Roanne, St Germain Lespinasse, Charlieu, Le Coteau, Tarare, Montrottier) ainsi qu'aux rencontres officielles qui se déroulent à St Etienne, Lyon voire Dijon, selon les niveaux de sélections.

La section ju jitsu (sport de combat complet autorisant les coups portés et le corps à corps) a également participé à de nombreuses compétitions notamment à Lyon. Sa pratique n'est autorisée qu'à partir de quinze ans contrairement au judo que les enfants peuvent débiter dès quatre ans.

Président : Alain RIGAUD 06 82 29 44 51 - alain.rigaud597@orange.fr



Gym-danse

La gymnastique se pratique à Pouilly depuis 1983, avec l'association animation-loisirs.

Celle-ci ayant été dissoute en 1999, l'association Gym-danse a été alors créée.

Au début il y avait deux cours : gym adultes et danse enfants.

Ensuite sont venues la danse de salon (1999) puis la country (2007).

Faute de professeur de danse, et devant l'engouement pour le hip hop, la danse pour enfants a été supprimée au profit du hip hop, avec un cours au début en 2006.

Pour le hip hop, il y a maintenant quatre cours enfants et un cours adultes, ainsi que deux cours de country, et une nouveauté cette année, la zumba.

Présidente : Nadine CORNELOUP 04 77 66 85 75 - jean-francois.corneloup@orange.fr



Boule Lyonnaise

Ce sport, quand il est pratiqué assidument par les joueurs, demande de la concentration et de la mémoire, alliées à des qualités techniques et physiques mettant en évidence la coordination et les capacités du bouliste.

Actuellement, 42 joueurs dont 3 dames s'affrontent dans des parties agréables mais toujours âprement disputées.

Le club a été fondé en 1950 et durant cinquante années il fût présidé par Joseph BONNARDOT, ancien maréchal ferrant. Puis lui ont succédé Jacques CLEMENT, Gérard PILLIE et Serge FIACRE.

Président : Serge FIACRE 04 77 66 81 79 - martine.fiacre@wanadoo.fr



Badminton "les fous du volant"

C'est donc la plus récente de nos associations sportives. Créée en juillet 2013, elle comprend pour l'instant une dizaine d'adhérents, qui s'entraînent les jeudis soirs à la salle multisports.

Pas de compétition, mais les joueurs ont prévu de rencontrer d'autres clubs "loisirs".

Président : Alexandre DOMINE 06 38 41 27 90 - fousduvolant42@gmail.com



Basket

Le Groupe Sportif Saint Léger, fondé dans les années 60, regroupant trois sections sportives (foot, tennis et basket), a évolué durant une vingtaine d'années au stade Séverac de St Leger. Après une mise en sommeil, faute de licenciés, la section Basket fut relancée en 1981, sous la houlette de Marie-Jo BARNAY, avec des équipes jeunes puis séniors féminines et séniors masculins.

Les effectifs ont chuté car le terrain extérieur de St Leger n'attirait plus les jeunes sportifs, mais 16 irréductibles ont continué la pratique du basket quelles que soient les conditions météorologiques.

Depuis une dizaine d'années, les entraînements ont lieu dans la salle multisports. Grâce à une équipe de bénévoles presque inchangée, le club est passé de 16 licenciés à 98 joueuses et joueurs des communes de Pouilly et St Leger.

A Marie-Jo BARNAY, ont succédé Christophe GUYOT puis Laurent ALBERT à la présidence du club, avec de forts bons moments de convivialité.

L'inauguration de la salle multisports en présence du ministre des sports, les plateaux baby, les nombreuses journées de championnat ainsi que le challenge "Papalou" des anciens ont prouvé le dynamisme de notre association.

A ce jour quatre membres ont été récompensés de la médaille de la jeunesse et des sports, en reconnaissance des années passées à œuvrer pour notre association.

Outre l'équipe dirigeante, de nombreux partenaires locaux nous accompagnent et permettent à toutes nos équipes d'évoluer avec des équipements de qualité.

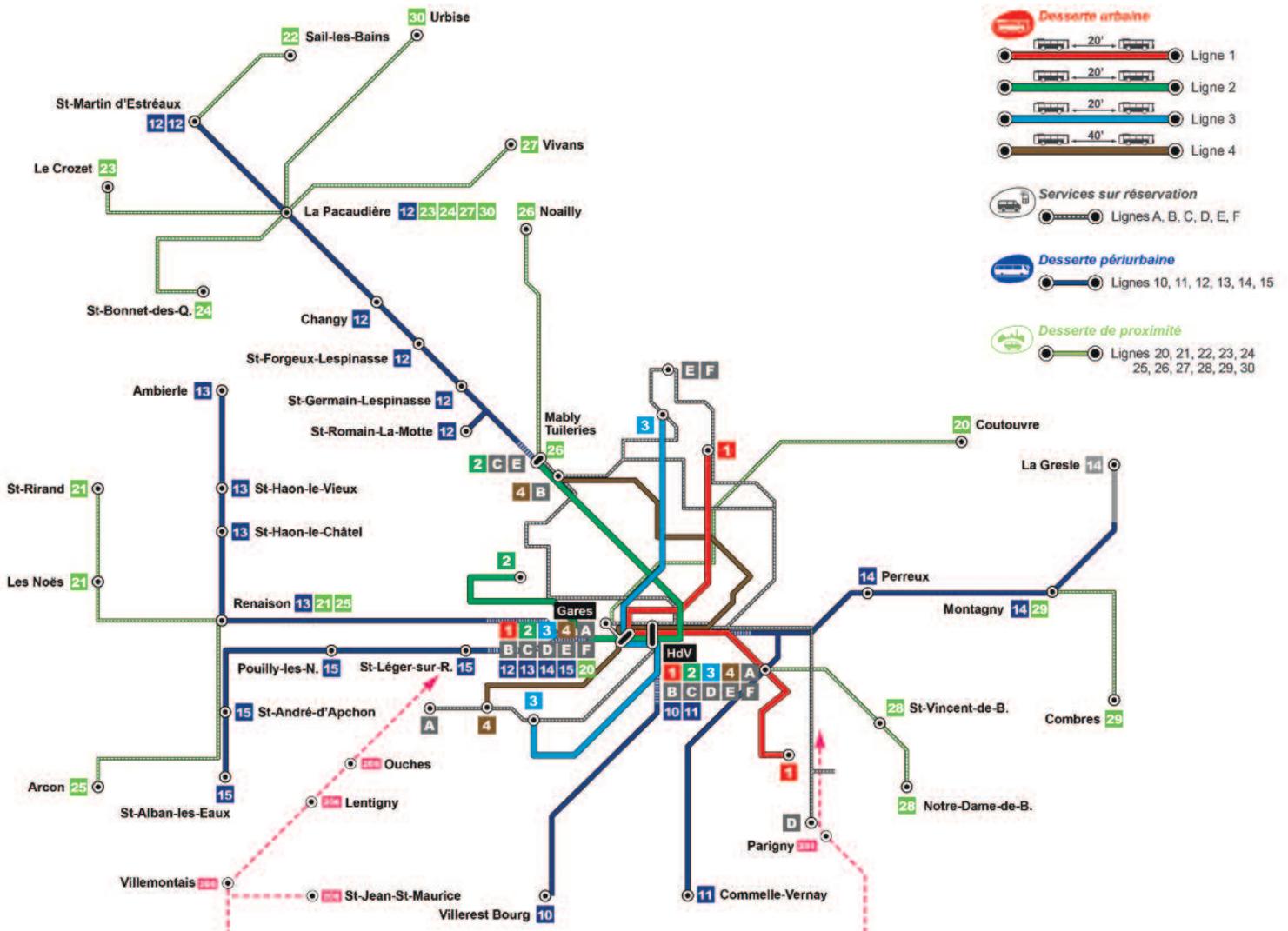
Une belle réussite pour une association comme la nôtre, qui fonctionne grâce au bénévolat et compte sur la bonne volonté et l'implication de tous.

Président : Laurent ALBERT 04 77 66 83 82 - basketstlegerpouilly@gmail.com



Transports : nouvelles lignes de proximité

A partir du 6 janvier, toutes les communes de l'agglomération sont desservies au moins par une ligne de transport. 11 lignes de proximité sont mises en place au lieu de 2 auparavant. Ces nouvelles dessertes concernent 10 communes, jusqu'à présent non desservies par les cars départementaux : Arcon, Combre, Le Crozet, Noailly, Notre Dame de Boisset, Sail les bains, St Bonnet des Quarts, St Vincent de Boisset, Urbise et Vivans.



Saison culturelle 2014 à la Cure

La saison culturelle s'annonce pleine de nouveautés, de rire, d'étonnement, de voyages, de découverte pour tous les âges avec une volonté toujours affirmée d'accès à la culture pour tous.

Du spectacle vivant mis à l'honneur avec la 8^{ème} édition du Festival jeune public. Roannais Agglomération innove cette année avec un élargissement des lieux de diffusion et un spectacle itinérant. Une couverture plus large du territoire pour découvrir ces petites merveilles de spectacles.

Dans un autre registre, trois soirées sont dédiées au rire avec un événement rebaptisé "Rirozéclats, un concentré d'humour". Une vraie proximité avec trois artistes de choix de la nouvelle scène du rire, à

l'humour délirant, décapant. Des soirées dont vous repartirez le sourire aux lèvres. Lâchez vos écrans, venez voir du vivant !

Et au fil de l'année, des couleurs, des expositions, du théâtre de rue, des ambiances de jardin, toujours plus de choix autour de compagnies professionnelles et de jeunes créateurs avec une découverte de la filière "métiers d'art".

Histoire de vous mettre en appétit, la saison sera présentée le 1^{er} week-end de février avec un apéro concert jazz et une projection en images pour éveiller toute votre curiosité, à la Cure à St Jean-St Maurice sur Loire. A cette occasion, venez réserver vos places de spectacles et découvrir un lieu "d'are-d'art" !



✓ Festival jeune public

Réservations et billetterie avant le festival : La Cure (St Jean St Maurice sur Loire), réservations par téléphone : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h au : 04 77 62 96 84.

Réservations au guichet de la Cure : les 1^{er} et 2 février de 10h à 12h30 et 14h30 et 17h, service action culturelle (1^{er} étage de la mairie de St Léger sur Roanne) à partir du 5 février, réservations par téléphone et au guichet : Mercredi de 9h à 17h et samedi de 9h à 12h30.

Réservations et billetterie pendant le festival : La Cure (St Jean St Maurice sur Loire), réservations par téléphone : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h au : 04 77 62 96 84.

Réservations au guichet : à l'entrée des spectacles sous réserve de places disponibles

Le site internet est régulièrement mis à jour quant au nombre de places disponibles.

(lacure@roannais-agglomeration.fr)

Tarifs unique : 5 €,

Tarif réduit : 4 € à partir de 3 spectacles et pour les scolaires.

Lieux des spectacles : Renaison (salle culturelle, lieu dit les Roberts sud, accès par ZA Grange Vignat), St Vincent de Boisset (salle des fêtes, parking de la mairie), Coutouvre (place de la salle ERA), La Pacaudière (place du petit Louvre).

✓ Festival "Rirozéclats, un concentré d'humour"

Les 2, 3 et 4 avril à la salle culturelle de Renaison à 20h30 (pour adultes et enfants de plus de 15 ans).

Compagnie/artiste : Sanaka, Aymeric Lompret et Sacha Judaszko.

Un nouveau lieu pour accueillir une programmation d'éclats de rire, un événement qui ne devrait pas vous laisser de marbre, 3 artistes pour 3 soirées pétillantes placées sous le thème de l'humour et du rire.

3 One man show délirants et décalés, un concentré d'humour à consommer sans modération !

Ces 3 jeunes artistes ont fait leurs classes dans l'émission "On n'demande qu'à en rire" sur France 2 ou bien se sont fait connaître en faisant les premières parties d'humoristes célèbres comme Anthony Kavanagh pour Aymeric Lompret, Elie Semoun ou Michel Boujenah pour Sanaka.

De quoi afficher un large sourire à la sortie de la salle !

Tarif : 15 € la place ;

Tarif réduit PASS 3 spectacles : 35 €,

Etudiants et jeunes 15-20 ans : 10 € la place

Nouveauté : Service bus pour les étudiants.

Renseignements : la Cure, pôle touristique et culturel tél : 04 77 62 96 84 ou lacure@roannais-agglomeration.fr

Billetterie : par téléphone et courriel du lundi au vendredi de 14h30 à 17h 04 77 62 86 84 et lors de l'ouverture de saison de la Cure, samedi 1^{er} février de 14h30 à 18h et dimanche 2 février de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

✓ Quelques dates à retenir, à la Cure :

5 et 6 avril : journées des métiers d'Art

26 et 27 avril : expo "Tous au jardin"

Du 19 avril au 11 mai : expo Vincent MIQUEL et stage photo

17 mai et 1^{er} juin : expo peinture

7 et 8 juin : la Loire en couleur

Du 14 au 29 juin : expo sur la condition urbaine

19 et 20 juillet : Cinéma de plein air

23 août : Cinéma de plein air

■ Camp d'hiver ados

Le service jeunesse organise un camp d'hiver au Collet d'Allevard du 3 au 7 mars pour les jeunes de 11 à 17 ans. Nombre de places limité. Renseignements au service jeunesse Sylvain : 06 45 73 65 12.

■ Paroisse Sainte Madeleine en Côte Roannaise

SANS TOIT près de CHEZ TOI : 2 familles à la rue !

Plusieurs paroisses du roannais, dont la nôtre, ont décidé de mettre à l'abri en urgence et provisoirement deux familles sans toit. Cela va sans doute durer toute la période hivernale (jusqu'au 31 mars).

Des particuliers aussi ont ouvert un appartement car chez nous aussi beaucoup vivent des situations difficiles. Certes, nous avons tous entendu certaines réflexions comme "Ils n'ont qu'à...". Nous savons que les questions et les réponses sont complexes. Mais maintenant que ces familles sont là, peut-on les abandonner en ces mois froids? Le pape François nous interpelle sur la "Mondialisation de l'indifférence".

Et Jésus, qu'Hérode a forcé à émigrer en Egypte, n'est pas "venu pour juger ou condamner mais sauver". Mt 2,13-15 et Jn3,17-18. Il faut avoir des "opinions, des principes et des lois cohérentes" mais devant la situation concrète et présente de ces familles tout près de nous "Sauver, c'est agir".

Si vous voulez participer aux frais (loyers, charges) des deux familles que notre Paroisse accueille jusqu'au 31 mars 2014, faites parvenir votre don (si modeste soit-il) à Paroisse Ste Madeleine 64 place de la Barrière 42370 Renaison

Merci et bonne année nouvelle en votre cœur et en votre conscience.

Père Jean Claude DUCREUX et l'équipe d'animation





■ Pollution de l'eau : tous concernés!

Chaque jour, des agents œuvrent à la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement et au bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Cependant, ces milieux aquatiques demeurent très vulnérables aux rejets accidentels de produits toxiques. En témoigne la pollution importante détectée le 17 novembre 2013 dans un bief (dérivation du Renaison dans le cadre d'usages anciens). Ainsi près de 200 truites mortes ont été retrouvées sur moins de 300 m de chenal. Il semblerait qu'une substance toxique ait été déversée dans le réseau d'eaux pluviales qui se jettent dans ce bief et ait provoqué une mort quasi-instantanée des poissons. Une enquête est en cours pour essayer d'en déterminer l'origine.



Des milieux aquatiques fragiles à préserver

Les cours d'eau constituent des écosystèmes à la fois riches, complexes et fragiles. Ainsi le Renaison abrite des mammifères rares et protégés (loutre, castor...) et jusqu'à 17 espèces piscicoles dont certaines ont une importante valeur patrimoniale : truites, chabot, anguille, lamproie, planer, vandoise... La reconquête de cette biodiversité est liée aux efforts

collectifs d'amélioration des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées (réseaux, stations d'épuration) et d'amélioration du fonctionnement des cours d'eau (gestion des boisements, passes à poissons...). A travers ses impôts et sa facture d'eau chaque habitant du bassin versant contribue financièrement à cet effort qui s'inscrit dans un objectif européen d'atteinte du bon état écologique pour tous, les cours d'eau.

Pour les bassins versants du Renaison, de la Teyssonne, de l'Oudan et du Maltaverne, cette dynamique locale en faveur des milieux aquatiques est incarnée par la préparation d'un contrat de rivière qui associe l'ensemble des acteurs de l'eau autour d'un diagnostic partagé et d'un programme concerté d'amélioration de la gestion de l'eau.

Des milieux aquatiques soumis à la pollution

Souvent, sans nous en rendre compte, nous participons à différents types de pollution des milieux naturels. Qu'il s'agisse de pollution par les produits phytosanitaires que nous utilisons sur nos espaces verts, de rejets de produits toxiques dans nos éviers (savez-vous que lorsqu'il pleut beaucoup, les réseaux d'eaux usées peuvent déborder et rejeter au milieu naturel ce que vous y déversez ?) ou encore des produits que nous déversons chez nous dans les grilles d'eaux pluviales, nous polluons le milieu naturel.

De part nos gestes, parfois anodins (vider un fond de produit dans nos sanitaires ou dans un regard, jeter nos débris dans une bouche d'égout) nous contribuons à la pollution des milieux naturels. Soyons respectueux de la nature et ayons les bons gestes.

Nous rappelons qu'il est interdit de rejeter dans les réseaux tout produit toxique : ceux-ci doivent être déposés dans les déchèteries.

TOUT FUITE

sanitaire
ramonage
couverture
démoussage de toiture

chauffage
entretien
zinguerie

BESLIER Georges - 42123 CORDELLE
06/63/96/01/18 ALLO 04/77/64/98/86

Ets CHRETIEN J.C.

*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,
Portails, Garde-corps, Escaliers,
Volets roulants, Automatismes*



48 rue Bravard - BP 90051
42312 Roanne

Tél. 04 77 70 22 60

chretien.jchristophe@orange.fr



■ L'ambroisie

Les moyens de lutte

Pour les professionnels, divers moyens de lutte existent pour les cultures, les chantiers ou les bords de routes. Ils sont connus et appliqués par des spécialistes et notamment par le service technique qui traite tout le domaine public de la commune. Si vous constatez la présence d'ambroisie sur le domaine public, vous pouvez le signaler en mairie.

Pour les particuliers, le moyen le plus sûr est la tonte et surtout l'arrachage, qui doit avoir lieu lors de la deuxième quinzaine de juillet (plus tôt, elle repousse ; plus tard, elle est déjà en fleurs). Il est souhaitable de porter des gants lors de la manipulation de la plante et de l'incinérer.

Reconnaitre l'ambroisie



Avril-mai : germination de deux cotylédons, puis de deux feuilles opposées et découpées

Juin-juillet : croissance de la jeune plantule à un stade adulte à port buissonnant

Août-septembre : floraison et émission du pollen

Septembre-octobre : fructification, la plante se dessèche, les graines tombent au sol

Des sites internet pour reconnaître l'ambroisie et maîtriser les méthodes de lutte

Aux différents stades de son développement, l'ambroisie à feuille d'armoise peut être confondue avec d'autres plantes, notamment avec l'armoise commune et l'armoise annuelle. Aussi, pour l'éliminer efficacement, il est nécessaire de bien la reconnaître :

www.ambrosie.info

Le site du ministère de la santé

■ Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

■ Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

■ Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Afin de faciliter la circulation des piétons, notamment des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite (poussettes, handicapés...), il est demandé aux riverains dont les plantations empiètent sur le domaine public, de tailler celles-ci à l'aplomb des limites communales.

■ Le brûlage à l'air libre - Une pratique polluante

Bien qu'interdit, le brûlage des végétaux reste une activité largement pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Cette activité participe aux émissions de plusieurs polluants notamment les particules fines et certains composés cancérigènes. La pollution engendrée par ces feux peut notamment avoir un fort impact sur la santé des personnes directement exposées.

Cependant des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts :

- ✓ Le compostage individuel : Roannais agglomération vous propose d'acheter toute l'année des composteurs à prix réduit, grâce à une participation de leur part. Il s'agit de composteurs en plastique noir ou de composteurs en bois. (Tel : 0800 17 34 50 Appel gratuit depuis un poste fixe).
- ✓ La collecte à la déchèterie : Les déchets verts seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.



Composteur en plastique noir
400 litres à 20 €



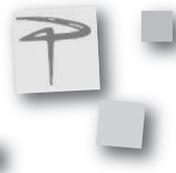
Composteur en bois
400 litres à 24 €
600 litres à 28 €

Quelques chiffres :

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ... (Source : Air Rhône alpes - 2012)



Pour plus d'information : delair.air-rhonealpes.fr



■ Déneigement

Les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir bordant leur propriété.

■ Commémoration 14-18

En 2014, le gouvernement français prévoit la Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Afin de préparer dans notre commune cette commémoration, nous lançons un appel à la population.

En effet, les maires, s'ils le souhaitent, pourront choisir des visages de combattants de 1914 de leur propre commune pour figurer sur les affiches de la campagne de commémoration.

Si vous possédez des photos de cette époque, ou tout autre élément intéressant relatif à la Première Guerre mondiale, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 77 66 83 75, ou par mail : mairie-pouillynonains@wanadoo.fr

■ L'assistance architecturale

Le Conseil général de la Loire a mis en place un réseau d'architectes apportant conseil et assistance aux particuliers et aux collectivités pour tous travaux de réhabilitation et de construction.

Bénéficiez gratuitement de l'avis d'un professionnel ! Parce que tout projet constructif représente à la fois un impact réel sur notre cadre de vie et un lourd investissement, le Département met gratuitement à disposition de chacun la compétence de professionnels pour conseiller avant toute réalisation.

Ces architectes répondent à toutes vos questions : Où puis-je construire ? Comment implanter un nouveau bâtiment ? Pourquoi orienter les ouvertures de ce côté-ci ? Quel coût dois-je envisager ? Pourrais-je agrandir mon garage et pour quelle utilisation ? Comment chauffer cette extension d'habitation ? etc,...



Les permanences ont lieu :

- ✓ A Roanne, 5 rue Brison, le 4^{ème} lundi, après-midi de chaque mois (tél. : 04 77 59 96 50)
- ✓ A le Crozet, les Minières, route de la Gare, le 2^{ème} jeudi, après-midi de chaque mois (tél : 04 77 64 10 02)
- ✓ A Renaison, Mairie, 152 rue de Gruyère, le 2^{ème} jeudi, matin de chaque mois (tél : 04 26 24 90 99)
- ✓ A Perreux, Mairie, Place Verdun, le 3^{ème} jeudi, après-midi de chaque mois (tél. : 04 26 24 90 99).



■ FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés)

Au travail, sur la route, au domicile, en faisant du sport... un accident, c'est vite arrivé, que la personne soit seule ou qu'il y ait un tiers

responsable, qu'il soit dû à une défaillance matérielle ou à une faute.

Que faire quand cela arrive? Quelle prise en charge, quelle indemnisation, quelles démarches si l'on risque de ne pas pouvoir conserver son emploi ?

A toutes ces questions, la FNATH, "Association des Accidentés de la Vie", vous aide à répondre, vous conseille et vous accompagne à chaque étape.

✓ La FNATH, créée en 1921 et qui regroupe plus de 150 000 personnes, est la première association à défendre la cause des accidentés, des victimes de maladies professionnelles, des invalides et des handicapés.

Elle représente les accidentés et les handicapés dans de nombreuses commissions et institutions.

✓ La FNATH section de Roanne se situe 9 rue du Moulin Paillasson, permanences les vendredis de 9h à 12h et permanences du service juridique un vendredi par mois sur rendez-vous de 9h à 11h. Tel. : 04 77 71 14 16. courriel :

fnath42roanne@orange.fr

BLETTERY

Gabriel

Entretien Espace vert Abattage

Dallage - Terrasse - Muret - Maçonnerie - Rénovation

Téléphone: 42155

04 77 66 93 91 06 25 73 12 74 POUILLY LES NONAINS

Thermi
Dépannage

Entretien - Dépannage - Chauffage

12 bis, rue Jean Jaurès - 42190 CHARLIEU
thermidépannage@wanadoo.fr

Tél.: 04 77 69 05 05 - Fax : 04 77 69 07 37



Comité des Fêtes

■ La journée du POUILLYTHON s'est passée avec brio

Le Comité des Fêtes et moi-même remercions tous ceux qui nous ont apporté leur aide et leur soutien : la mairie, les Sabots Bourbonnais ainsi que tous les généreux donateurs.

Merci à tous les bénévoles et à tous les participants à cette grande journée de solidarité.

Malgré tout, nous déplorons le manque d'implication des nombreuses associations de Pouilly les Nonains à cette œuvre humanitaire.

La somme versée à AFMTELETHON est de 1925 €... grand succès !

Marie-Pierre FAYOLLE



Amicale Boule Lyonnaise de Pouilly les Nonains

■ Le vendredi 6 décembre, le club de boule lyonnaise a organisé un concours de belote à la salle des fêtes. 60 doublettes étaient présentes et le concours a été remporté par Nicolas et René BONNETAIN de Montagny.

Les organisateurs n'oublient pas les personnes n'ayant pas pu participer pour raison de santé ou autre et leur souhaitent, ainsi qu'à tous, une très bonne année 2014.

Nous nous entraînons l'été tous les mardis et jeudis de 14h à 18h30 sur les jeux de boules du square Jean-Claude Dissard, et ceci pendant toute la durée estivale (du 1^{er} Mai au 31 octobre environ).

En Hiver, les entraînements se font au boulodrome couvert et chauffé, dans la salle multisports tous les mardis aux mêmes horaires.

D'autre part, une quinzaine d'entre nous sont licenciés pour participer aux concours régionaux et l'année 2013 nous a permis de remporter deux trophées,



l'un à Renaison et l'autre à St Romain la Motte.

Le président Serge FIACRE lance un appel de bienvenue.

Des boules sont à votre disposition pour débiter et voir si ce sport vous convient. Alors à très bientôt sur les terrains !

Pour plus de renseignements, contactez Serge FIACRE (04 77 66 81 79) ou Jean-Jacques DUPERRAY (04 77 66 85 08)



Amicale du Personnel

■ Soirée Théâtre

Comme nous vous l'avons signalé dans les journaux de la région, la soirée théâtre de l'amicale avec les copains du Champala aura lieu le **samedi 25 janvier 2014** à 20h à la salle des fêtes. Les places sont à réserver au 04 77 64 45 39 ou au 04 77 66 92 01. Tarif : 8 €

Elles sont à retirer à la Gare du Tacot, lors de deux permanences, les samedi 11 et 18 janvier 2014 de 9h à 12h. Programme : Présentation, chant, entr'acte, chant, la grange du Guste, chant final.

Judo

■ La saison 2012-2013 s'est terminée avec l'obtention de la ceinture noire par **Virginie VILLARD** domiciliée à Pouilly les Nonains.

Cette jeune maman a commencé le judo à l'âge de 8 ans avec Alain RIGAUD. Après une interruption de plusieurs années, elle a repris l'entraînement et réussi avec brio son épreuve pour la ceinture noire à Lyon.

Fabrice THEVENET, habitant aussi sur notre commune, participe également à l'entraînement des enfants.

Horaires :

Mardis : enfants 18h/19h15,
ados adultes 19h30/21h30
Samedis : adultes 14h/15h,
enfants 15h/16h

Renseignements :

Alain RIGAUD 06 82 29 44 51
mail : alain.rigaud597@orange.fr





ADMR - Association du service à domicile

■ L'ADMR : Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

Nous mettons à votre disposition un éventail de services adaptés et individualisés comme les 300 communes du département de la Loire.

SERVICE FAMILLE

Apporte une aide et un soutien lors d'un événement familial.

SERVICE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, course, repas...mais aussi une présence et un soutien moral.

SERVICE QUALITE DE VIE

Une aide ponctuelle pour l'entretien du linge et de la maison

SERVICE TELEASSISTANCE

FILIEN ADMR qui relie les bénéficiaires 7 jours sur 7, 24 heures sur 24



N'hésitez pas à nous contacter pour le retour d'un séjour hospitalier

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réductions d'impôt.

Les responsables sont sur le terrain et répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux, créer des emplois locaux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Maison des services ADMR de Renaison 04 77 64 42 54
Pouilly les Nonains : Mme TAILLIER 04 77 66 94 22
Vous pouvez visiter notre site Internet : <http://www.admr.org>
Fédération ADMR-Montrond les Bains : 04 77 36 16 99



SCHIAVAZZI
Enseignes

Textiles & Objets publicitaires

Z.I 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
Tél. 04 77 71 78 06 Fax 04 77 70 00 37 compta.schiavazzi@wanadoo.fr

www.schiavazzi.fr

BATIMENT
INDUSTRIE TÉLÉSURVEILLANCE
AGENCEMENT DE MAGASINS
DÉPANNAGE

J.P. GUINAMAND

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

751, route d'Ouches Tél. 04 77 68 44 85
42155 Pouilly les Nonains Fax 04 77 68 76 22



Basket

■ Notre dernière assemblée générale a permis de renouveler notre bureau. Je remercie les nouveaux bénévoles qui sont venus intégrer notre équipe, Isabelle FOURNIER, David SALMON et Vincent BOS-SARD pour donner un nouvel élan à notre association. La saison 2013/2014 est bien relancée : 85 joueuses et joueurs répartis dans 9 équipes évoluent sur les parquets du département.



Nos équipes jeunes couvrent les catégories d'âge, Babys, Mini Poussins, Poussins, Benjamins et Benjamines. L'apprentissage du basket se poursuit dans un environnement familial, chaleureux et convivial, mais néanmoins sportif grâce à un encadrement de qualité. Côté séniors une nouvelle équipe féminine est venue compléter les effectifs garçons qui essayeront une nouvelle fois de jouer les premiers rôles.



BILAN SPORTIF 2012/2013

Nos cinq équipes jeunes ont brillamment défendu nos couleurs tout au long de la saison.

Pour **les séniors masculins**, notre équipe fanion en DM4 termine dans la première partie de tableau.

Les séniors 2 peu nombreux avec des résultats très moyens, évolueront cette saison uniquement en anciens.

Notre équipe d'**anciens** a brillé mais n'a pas participé à la finale pour un petit point. Cette saison s'annonce plus difficile dans la division supérieure. Un déroulement de saison, sportif mais surtout très convivial, chaque confrontation se terminant par un repas pour



le plus grand plaisir des joueurs et des invités. En effet, les sponsors ont plusieurs fois honoré l'assemblée de leurs présences.



Merci à tous les membres du bureau qui œuvrent au bon fonctionnement de l'association, ainsi qu'à tous les entraîneurs et coaches qui donnent beaucoup de leur temps pour accompagner nos jeunes à la pratique du basket.

Remerciements tout particuliers à Evelyne et Christophe GUYOT qui quittent le bureau sans cependant trop s'éloigner.

Outre les rencontres sportives, le club a organisé diverses manifestations : concours de pétanque, assemblée générale, journée des sponsors, soirée dansante qui sera reconduite cette année le 17 mai à la salle des fêtes de Pouilly les Nonains.



Le bureau remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de notre groupe sportif : les élus, les maires de Saint Léger et Pouilly les Nonains ainsi que Roannais Agglomération pour la mise à disposition des salles ainsi que tous les bénévoles pour leur présence soit à la table de marque ou à l'arbitrage et à la buvette. Merci aussi aux parents qui sont toujours présents pour encourager leurs enfants lors des compétitions, et pour leur apporter du réconfort lors des matchs et des entraînements par l'organisation des goûters.

Toutes les bonnes volontés seront bienvenues, pour compléter l'équipe en place et apporter des idées nouvelles, pour la saison prochaine.

Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, contactez-nous : Tel : 04 77 66 83 82 ou 04 77 66 96 16 courriel : basketstlegerpouilly42155@gmail.com

L'ensemble des membres vous souhaite une bonne année 2014. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite.

Sportivement vôtre



A.S.P.N Football

■ Une nouvelle saison a débuté courant septembre et nous profitons de l'occasion pour faire une présentation du club présidé par Patrick MOUTET. L'effectif est actuellement de 145 licenciés avec : 12 féminines, 41 seniors, 66 jeunes dont 3 filles, 5 arbitres avec en tête Solène BATRNIK internationale féminine et 21 dirigeants qui se dévouent sans cesse pour la bonne marche du club.

L'école de foot (U6 à U9) est encadrée par l'énergique Charlotte BRUGIERE, Christophe THINON et Eric BOUCHEZ. Les U11 sont gérés par Leonel DA CUNHA, Philippe DE SOUZA et Jean-Michel BESACIER. Christian PAIRE et Vincent SIMONIN ont en charge les U13.

Rodolphe MURELLO s'occupe des féminines. Florian MURELLO et Fred LAN sont les responsables seniors.

Les objectifs fixés par le président sont le maintien pour les deux équipes seniors, avec pourquoi pas un bon parcours dans les différentes coupes du roannais. Pour les jeunes, la formation apportée est nécessaire pour que ces petits verts deviennent un jour les futurs seniors. Enfin, pour les féminines, un doublé coupe de la Loire et championnat peut être envisagé.

L'ambiance est excellente pour l'instant dans toutes les catégories, et ceci est très important pour la vie du club.

Une petite réception a eu lieu dernièrement au stade pour la présentation des nouveaux maillots seniors. Cédric CHAUX de Lentigny (poêles et cheminées) et Guy BOTTON représentant le Foyer Roannais (constructeur de maisons individuelles à Roanne) ont en effet équipé de fort belle façon nos seniors. Le président les a chaleureusement remerciés, ainsi que l'ensemble des sponsors, si important pour le club.

Au niveau des manifestations, le concours de belote a eu lieu le 20 décembre dernier, tandis que **la soirée familiale se déroulera le 15 mars 2014.**

Samedi 7 décembre a eu lieu la tournée des calendriers. Un grand merci à tous pour votre excellent accueil.

Pour conclure, nous souhaitons à tous les habitants, sponsors, joueurs, dirigeants et supporters une bonne année.



Bibliothèque

■ Notre année 2013 a été bien remplie avec une fréquentation très satisfaisante. Nous espérons qu'il en sera de même en 2014. Notre ouverture mensuelle du 1^{er} samedi de chaque mois n'est pas encore tout à fait entrée dans les habitudes de nos lecteurs. Mais nous sommes persévérantes!

Nous avons fait quelques achats de nouveautés afin de satisfaire au mieux nos lecteurs enfants et adultes.

Nous rappelons nos horaires : Mardi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

Horizon Pouilly

■ L'association vient de financer l'achat d'un groupe électrogène, d'un compresseur et d'un fauteuil de dentiste pour l'orphelinat Zazakely de Madagascar. Elle a organisé une soirée avec "La Bande à part" qui n'a pas obtenu le succès escompté ; pourtant la prestation de cette troupe était de talent ! Elle espère

un public plus nombreux lors de la **soirée théâtrale du 11 janvier** avec Amathéa.

2014 marquera le 10^{ème} anniversaire d'Horizon Pouilly. Un week-end des Arts est programmé pour les **20 et 21 septembre.**

Volley

■ Après un début de saison relativement difficile, le moral est toujours au beau fixe et la motivation bien présente. Si vous souhaitez venir encourager l'équipe, le prochain match se déroulera à la salle multisports le samedi 25 janvier à 18h.





Gym danse

■ L'association Gym-Danse a tenu son assemblée générale le 4 octobre : le bilan moral et financier a été effectué en présence de Bernard THVEND et d'Eric MARTIN.

Actuellement 154 adhérents suivent les cours de gym, country, zumba, hip-hop et gym douce.

Le cours de **zumba** dispensé par Elodie connaît un grand succès.

En **country**, les clubs de la région se sont retrouvés un après-midi de novembre pour danser et passer un agréable moment, agrémenté par la prestation d'un professeur et chorégraphe de country Guerit qui a remporté un grand succès.



Nous avons participé au marché de Noël au Scarabée, et proposé des animations à Carrefour, à la résidence Aurélia et pour les 100 ans des Petites Soeurs des Pauvres à Roanne et Saint Etienne.

Le repas de l'association aura lieu le 15 février, les réservations sont à effectuer au : 04 77 66 85 75.



Poker Family Club

■ Le bilan de l'année 2013 est très bon et prometteur pour la suite. Le grand tournoi du 31 octobre qui fêtait les 2 ans de l'association a remporté un succès énorme avec pas moins de 136 inscrits, cela en fait un des plus grands tournoi de la région.

Bravo aussi aux joueurs qui tout au long de l'année ont représenté le club partout en Rhône-Alpes et qui ont obtenu de brillants résultats (beaucoup de table finale) ce qui prouve bien que le poker family club est sur la bonne voie.

Le site internet qui va bientôt parvenir à 10 000 visites en moins de 2 ans, est une vraie réussite. On peut y trouver les dates de championnat, le classement, des photos, des interviews, des reportages. Bientôt disponible, sa boutique et un webzine qui remplacera la gazette, et bien d'autres choses à découvrir.

Même si cette année fut faste pour nous, le club n'oublie pas de s'investir bénévolement pour d'autres événements : une journée caritative au profit de la maladie William's Burren aura lieu le samedi 22 mars avec, à partir de 14 h une kermesse et jeux pour tous, un stand poker (réservé au + de 18 ans) et le soir un spectacle magique avec théâtre d'improvi-

sation, un groupe de rap, concert et soirée dj. Réservation des places au 06 01 34 26 82.

Au mois de juin aura lieu le trophée souvenir "Tonton" à notre ami disparu l'année dernière : un tournoi par équipes de trois (règlement disponible sur demande) au profit de ses deux petites filleules qu'il adorait, ce sera un moment d'émotion intense. Le club continue son championnat toujours aussi passionnant : nouveauté cette année manche de head's up, tournoi par équipes internes, soirée débat, des surprises, le tout dans une ambiance conviviale et respectueuse maître mot du club.

Toute personne désirant venir découvrir le club peut composer le 06 37 99 64 77.

Le club recherche un local sur la commune (environ 90 m²) ; appelez le 06 01 34 26 82.



AEP Saint Louis - Association d'Education Populaire

■ Au dépôt Emmaüs, un petit point sur notre travail de tri : à ce jour, nous avons trié plus de 1000 sacs depuis le début de l'année. Merci à vous tous qui avez pris le soin de déposer ces sacs.

Pour ceux qui l'ignorent, sachez que notre point Relais est situé à proximité de la salle Saint Louis, rue des monts de la Madeleine.

Nous vous recommandons de bien attacher vos sacs pour les mettre dans ce container.

Notre dépôt est ouvert le 2^{ème} vendredi de 14h à 17h et le 4^{ème} samedi de 9h à 11h.

Nous récupérons : vaisselle, bibelots, livres, jouets,

sanitaire, meubles, vêtements, chaussures, dentelles, etc... en bon état.

Pour les appareils électriques, électroniques, et informatiques, nous les récupérons, en état, et même hors d'usage.

Nous ne récupérons pas : batteries, pneus, extincteurs, bois, peintures et produits toxiques, fibrociment. Ces produits non utilisables pour nous, deviennent une charge pour notre association.

Pour les objets encombrants, téléphonez au : 04 77 67 19 45



Club "Le temps de vivre"

■ Pour le "Temps de vivre", l'année commence avec le **repas des Rois le jeudi 23 janvier**. Le concours de belote annuel, organisé avec le comité des fêtes, aura lieu le **vendredi 7 février**. Le club n'organisant plus de voyages, les petits repas à la salle Paul Laurencery seront plus fréquents. Quant aux jeux de belote, tarot et scrabble, ils continuent dans la joie et la bonne humeur. Toute personne souhaitant rejoindre le club sera la bienvenue.

Tennis de table

■ Samedi 30 novembre a eu lieu salle Laurencery la soirée tarot annuelle du club de tennis de table. 28 personnes étaient présentes. Après 3 manches de 8 parties chacune, la victoire est revenue à Bernard LEONARSKI. Quant à la cuillère de bois, attribuée à la dernière personne du classement, elle a été offerte à Annie PILLIE. La soirée s'est terminée autour d'un convivial plat de tripes.



Les fous du volant

■ Les "Fous du volant" est une association de badminton qui joue la carte du sport et de la détente. L'objectif premier du club est de réunir des sportifs, débutants ou non, désirant pratiquer cette activité dans la bonne humeur et la convivialité. C'est dans la salle multisports, allée du Mardeloup, que les adhérents s'entraînent. Alors venez vite, seul, entre amis ou en famille, vous y trouverez une ambiance chaleureuse.

L'association connaît déjà un large succès avec une dizaine de licenciés. Vous pouvez nous contacter par courriel : fousduvolant42@gmail.com

Horaires :
jeudi à partir de 19h30
Inscription : 25 euros



Etat civil - Année 2013

Naissances

Gabin PÉRATON	18 janvier
Cassandra LABOURÉ	19 janvier
Bérénice JACQUET	22 janvier
Erin BONNARDOT	26 janvier
Lilou METENIER	29 janvier
Aliyah FERNANDES	8 février
Axel LAURENT	2 mars
Selen COSKUN	16 mars
Mathis CHANTELOT	24 mars
Jules FERREIRA	8 avril
Célia POUCHETTE	15 avril
Louna MIATTA	12 mai
Thaïs et Aaron FOURNIÉ DORÉ	19 mai
Carlyne MARCHAND	5 juin
Lisa RUIZ JIMENEZ	25 juin
Louise ROUX	27 juin
Kiara GERBE	8 juillet
Jade GERBE	9 juillet
Cassandra LEFAURE	20 août
Oscar RABIER	25 septembre
Lou PATERNA	1 ^{er} octobre
Corentin AUBERT	4 octobre
Léana AUGAGNEUR	4 novembre
Isaac CAMERLO	10 novembre
Paloma GEORGES	13 novembre

Robin CHAMBARD	19 novembre
Thiago AMBROSIO	24 novembre
Nathanaël CHEVRETON	7 décembre

Mariages

Chris Yvan HINDERCHIED et Lydie JANVIER	4 mai
Julien Nicolas PÉRATON et Alexandra VIGNAUD	18 mai
Jessy JACQUET et Audrey CHANDIOUX	22 juin
Jean-Michel CAPITAN et Sandrine DADOLLE	22 juin
Julien ROBUR et Jennifer DIASPARRA	29 juin
Pierrick DUFOUR et Laetitia FAYARD	20 juillet
Christophe BUSSELIER et Magalie JOURNET	27 juillet
Jérémy Jérôme MANFROI et Blandine BENIGAUD	3 août
Abdelkrim BAALA et Elsa COSTE	17 août
Guillaume GAL et Bérengère THIVEND	24 août
Vincent PINTADO et Elodie DUMONT	14 septembre

Décès

Marie Josephe LACOLONGE ép. CHARASSE	8 janvier
Madeleine Marie MILLET ép. ENDELIN	13 mars
Madeleine Jeanne Marie MORAND de JOUFFREY	
veuve BARNY de ROMANET	30 avril
Jean Marcel Emile MILLET	28 mai

Commission "Information et Communication"

■ Ce bulletin est le dernier préparé par la commission "information et communication" telle qu'elle est composée actuellement.

En tant que responsable de cette commission, j'en remercie très sincèrement les membres pour m'avoir secondée dans l'élaboration des 18 bulletins édités lors de ce mandat : Gisèle AULOIS, Martine THIVEND, Laurent FROMENT, Walter MASTON et Philippe NEMOZ.

Pascale MACHILLOT





Le Jardin
aux Câlins

